

La course à Relais-femmes

N^{OS} 36-37, mai 2008

Sommaire

L'écoféminisme :
c'est quoi ? p. 1

Vers des écoféminismes
québécois !
mais... comment ? p. 4

Souveraineté alimentaire :
la division sexuelle du
travail au cœur des
enjeux p. 8

Quand des hommes
s'organisent : le
mouvement masculiniste
au Québec p. 12

Le *Nous femmes* :
sujet du féminisme . . p. 14

Consultation sur les aînés :
un parti-pris pour les
aidantes p. 18

Relais-femmes et le CFP
lauréats du prix
« Initiative sociale » . . p. 20

La relève dans les groupes
de femmes : mieux com-
prendre les attentes et les
perspectives des jeunes
travailleuses p. 21

**Carrefour d'expertises
et de ressources**
en matière de condition
des femmes

Relais
femmes

L'écoféminisme

c'est quoi ?

D'où vient ce mouvement, quelles sont ses analyses et que peuvent-elles nous apporter ? Voici un bref historique, à la fois de l'écoféminisme et des liens entre le patriarcat, le capitalisme et le colonialisme. Remonter aux racines des structures de pouvoir, c'est se donner les moyens de radicaliser nos luttes face à la conjoncture actuelle !

Le terme *écoféminisme* a été forgé par Françoise D'Eaubonne en 1974, dans un livre intitulé *Le Féminisme ou la mort*. Pour cette militante, la destruction de l'environnement avait des liens directs avec la surpopulation, « dont le processus passe **directement** par la gestion de nos corps confiée au Système Mâle » (p. 10). Évidemment, ces analyses se sont beaucoup raffinées depuis, en plus de se diversifier dans un foisonnement de tendances militantes et de courants de pensée, comme d'ailleurs l'ensemble des analyses féministes. Mais le cœur de cette intuition géniale, à savoir les liens très profonds qui existent entre les causes de la destruction de la nature et celles de l'oppression des femmes, a résisté à l'épreuve du temps. Durant la décennie 1980, des alliances se sont créées entre militantes féministes, écologistes et pacifistes, ainsi qu'entre femmes du Nord et du Sud. Autrement dit, à travers une convergence de luttes concrètes, nous avons réussi à élucider les liens entre oppression des femmes, destruction des écosystèmes, capitalis-



me, idéologie militariste et complexe militaro-industriel, et colonialisme/impérialisme. Au fond, des militantes des quatre coins du monde ont développé une compréhension globale du système mondial de destruction et d'oppression. Une des formulations les plus abouties de ces analyses est celle de Maria Mies et Vandana Shiva, dans un livre intitulé *Écoféminisme* publié en anglais en 1993 et en français en 1998. Ces analyses sont encore (malheureusement) d'une actuelle actualité aujourd'hui.

(suite en page 2)

la course

à Relais-femmes

Collaboratrices pour ce numéro

Elsa Beaulieu
Mélicha Blais
Hélène Cornellier
Francine Descarries
Danielle Fournier
Lise Gervais
Maude Prud'Homme
Marie-Ève Rioux-Pelletier
Johanne Saint-Charles

Coordination et révision des textes

Nicole Caron

Mise en pages et correction

Monique Moisan, d'après un concept de Tutti Frutti

Illustrations

Sonio Benvenuto

Photos

Luciano Benvenuto
Lise Gervais

Dépôt légal

2^e trimestre 2008

Bibliothèque nationale
du Québec, 2008

Bibliothèque nationale
du Canada, 2008

ISSN 1709-7223

La réalisation de ce numéro de *La course à Relais-femmes* a été rendue possible grâce à la contribution financière du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec.

(suite de la une)

Un tout petit peu d'histoire et de théorie

Quels sont ces liens entre patriarcat, capitalisme et colonialisme ? Mies et Shiva pointent d'abord leurs origines historiques communes : la Renaissance européenne. À partir du XV^e siècle, le colonialisme européen se développe : c'est l'époque des grandes explorations, suivie de l'appropriation des terres du Nouveau Monde au nom des rois européens et de la quasi-extinction des « sauvages », puis de l'expansion commerciale. C'est exactement à la même époque (plus précisément du XV^e au XVIII^e siècle) que se déroule la chasse aux sorcières en Europe. Sous prétexte de satanisme, l'Église catholique persécute et exécute les femmes relativement émancipées, ou encore détentrices de connaissances (sages-femmes ou guérisseuses). C'est sur ce double massacre que les hommes blancs européens construisent leurs révolutions scientifique et industrielle, qui connaîtront une apogée dans le très glorifié Siècle des lumières, le XVIII^e siècle.

Les notions occidentales de rationalité, de liberté et de progrès sont les fondements philosophiques de ces soi-disant révolutions, qui sont les deux jambes sur lesquelles marche le capitalisme. Le but des hommes est de se libérer des basses et contraignantes nécessités associées à la nature à l'aide de la raison, de la science et de la technologie, pour accéder à ce qui est supposément supérieur. Ces nécessités inférieures ont un sexe : le sexe féminin. La catégorie « nature » comprend les femmes, l'irrationalité, l'émotivité, le corps, l'alimentation, la reproduction, ainsi que les « sauvages » (i.e. les peuples colonisés), la terre, les plantes et les animaux. Autrement dit, une catégorie sous-humaine (rappelons-nous qu'au Canada les femmes n'ont accédé au statut de personne qu'en 1929 !). La glorieuse catégorie culture, quant à elle, désigne les productions et occupations préférées des hommes blancs européens : exploits militaires, domination politique, sciences, technologies, commerce, art, industrie, poursuite du profit, bref, ce qui produit de la croissance et du progrès. Le point crucial est le sui-

vant : dans cette logique, tout ce qui appartient à la catégorie « nature » devient un objet qu'on peut s'approprier, exploiter, transformer, utiliser et vendre au service du projet supérieur du mâle blanc, lequel consiste à dominer, posséder et civiliser les sauvages, les femmes et la nature. Et c'est ce projet, né au cours de la Renaissance européenne, qui se poursuit encore aujourd'hui, de manière toujours plus globale et totale.

Pourquoi est-ce intéressant pour nous ?

Aujourd'hui, le projet de transformer tout ce qui existe en ressource appropriable, exploitable et vendable (y compris les femmes elles-mêmes, qui n'ont jamais été aussi massivement vendues et trafiquées qu'à l'heure actuelle), n'est plus l'apanage exclusif des hommes blancs, bien que les dynamiques coloniales n'aient de cesse de se perpétuer sous différentes formes. Les pays émergents sont eux aussi dans la course. Aussi, on ne peut nier qu'un très petit nombre de femmes des classes supérieures occupent aujourd'hui des positions managériales dans cette grande machine à exploiter (alors que la grande majorité des femmes peine à survivre avec ou sans emploi). N'empêche, les puissantes corporations du monde, encore massivement dominées par les hommes blancs, triomphent.

Et même si au Québec et dans différents endroits du monde les mouvements féministes ont réussi des avancées remarquables depuis les 35 dernières années, il nous faut reconnaître que la conjoncture actuelle referme graduellement sur nous son étou. En particulier depuis le 11 septembre 2001, la collusion entre le capitalisme néolibéral, le complexe militaro-industriel et le patriarcat (soit conservateur, soit pornocrate) n'a jamais été aussi florissante. Nos stratégies et nos succès des 35 dernières années dépendaient largement d'un État minimale-ment intéressé à garantir au moins l'égalité des droits. Les conditions pour que de telles stratégies soient efficaces s'érodent lentement mais sûrement. Il nous faut redoubler d'efforts et de créativité pour renouveler nos stratégies, nos tactiques, et nos alliances.

Radicalisons nos luttes !

La grille d'analyse écoféministe peut, si on se donne la peine de l'adapter à nos réalités, constituer un outil puissant pour établir de nouvelles stratégies de lutte. Elle permet non seulement d'articuler les différentes luttes féministes entre elles et avec les autres luttes sociales, mais aussi de les radicaliser. C'est là un point fondamental. Par exemple, la critique féministe du système économique dominant, sous l'angle de la pauvreté et de l'autonomie économique des femmes, tend à éluder la question de la nature des activités productives et commerciales et de leurs impacts environnementaux. En considérant aussi la dimension écologique, on obtient un levier supplémentaire pour réclamer non seulement un partage plus équitable des richesses, mais aussi une transformation radicale de tout le paradigme économique. Le monde du travail, ce qui est produit, par qui et pour qui, où, comment et dans quel but, la séparation public-privé et la division sexuelle du travail



Vers des écoféminismes québécois !

mais... comment ?

Dans une société complexe où des enjeux en apparence distincts sont intimement liés, il se trouve que les responsables de l'écocide sont également coupables de nombreuses autres oppressions. Le gouvernement Harper personifie particulièrement bien cet énoncé : il finance la guerre, encourage l'accélération de la destruction des écosystèmes et fait reculer les droits des femmes. Dans le contexte actuel, féministes et écologistes ont des ennemis communs et pour avancer il faudra s'allier. Mais comment ? À quelles conditions ? Quels sont les enjeux concrets ?

D'entrée de jeu, disons que ces alliances doivent viser une interpénétration réelle des analyses et des pratiques. Nous devons relever deux grands défis. D'abord il y a l'intégration d'analyses et de pratiques écologistes dans les luttes féministes et l'élaboration d'analyses véritablement féministes des enjeux écologistes : des analyses écoféministes. Ensuite il y a l'adoption d'analyses et de pratiques féministes et écoféministes dans les mouvements écologistes.

Premier défi :

Amener des analyses et des pratiques écologistes dans les milieux féministes

Comme tous les gens conscientisés, les féministes se préoccupent de l'environnement. Très présentes dans les médias, les questions de santé environnementale et de consommation responsable sont souvent celles qui viennent à l'esprit lorsqu'on

cherche à lier les enjeux « femmes » et les enjeux environnementaux. En effet, les liens entre l'environnement et la santé des femmes, notamment la santé reproductive, sont de plus en plus reconnus grâce au mouvement pour la santé des femmes. Quant à la consommation responsable, c'est un enjeu qui interpelle parce qu'il touche une multitude de petits gestes quotidiens et parce qu'il est présenté comme étant la responsabilité de chacune (même si nous savons que dans la pratique, ce sont plus souvent les femmes qui s'occupent des achats). Il y aurait certainement beaucoup de choses à dire, et de critiques à faire, au sujet de la consommation responsable (voir l'encadré, p. 5). Notre propos ici est de dire qu'il ne suffit pas de se confiner aux enjeux de santé et de consommation, même si ceux-ci sont importants. Tout comme nous avons osé nous prononcer, en tant que féministes, sur les questions économiques dans la lutte contre la pauvreté, il nous faut maintenant oser nous prononcer sur les questions relatives à l'industrie, à l'énergie, aux ressources naturelles. Encore aujourd'hui, tous ces domaines sont « des jobs de gars », avec lesquels nous sommes souvent peu familières. Mais les orientations destructrices actuelles découlent autant du patriarcat que du capitalisme. Comme féministes, nous sommes concernées !

On peut commencer à s'appropriier ces domaines en analysant le vocabulaire couramment utilisé. Le concept de « ressources naturelles », par exemple. Considérer la planète comme un bassin de ressources naturelles n'est pas inné (on ne naît pas capitaliste, on le devient !). Cette posture face à

la nature est socialement construite : elle a été inventée par des hommes blancs européens au cours des révolutions scientifiques et industrielles du XVI^e au XVIII^e siècle. Elle consiste à considérer tout ce qui se trouve dans la nature comme n'ayant qu'une seule fonction : servir de matière première à l'industrie. C'est d'ailleurs cette même logique patriarcale d'appropriation qui a permis de considérer les femmes comme des objets (voir « Qu'est-ce que l'écoféminisme ? »). Encore célébrée aujourd'hui, cette vision du « progrès » inspire et justifie l'exploitation et l'expropriation des humains les plus vulnérables et la destruction des écosystèmes partout dans le monde.

« Quand le principe organisateur des relations de la société avec la nature est la subsistance, la nature existe comme bien commun. Elle devient une ressource quand le profit et l'accumulation deviennent les principes organisateurs et créent un impératif d'exploitation des ressources pour le marché. »

Décoloniser le Nord, Vandana Shiva

Et au Québec, on en gère en masse des ressources naturelles ! On favorise, on subventionne et on investit grassement dans les industries sans chercher vraiment une relation harmonieuse avec le territoire; ce n'est pas dans l'esprit du paradigme socio-économique ambiant. On cherche plutôt à soumettre les écosystèmes à l'économie capitaliste, avec beaucoup d'échecs retentissants : il n'y a plus de morue dans nos eaux, les forêts du Bas-du-Fleuve sont appauvries et qui voudrait vivre au milieu des résidus

Quelques exemples de liens entre enjeux féministes et écologistes

- ❖ La division sexuelle du travail est au cœur du système qui récompense les activités et les industries les plus destructrices tout en dévalorisant les activités qui créent et entretiennent la vie et les relations égalitaires.
- ❖ Le système économique capitaliste néolibéral qui crée la pauvreté et la concentration de la richesse est le même que celui qui détruit l'environnement.
- ❖ L'idéologie militariste, machiste et patriarcale qui glorifie la guerre et la violence (ou qui tente de nous faire croire qu'elle est inévitable, et efficace pour régler nos problèmes) est incompatible avec l'égalité entre les sexes. Elle est aussi incompatible avec la préservation des écosystèmes, dont elle canalise les ressources vers la destruction.
- ❖ Le sexisme est au cœur des stratégies publicitaires favorisant la surconsommation, qui a des impacts importants sur l'environnement : surexploitation des ressources naturelles, pollution, déchets, réchauffement climatique.
- ❖ La santé des femmes, incluant la santé reproductive, est liée à la qualité de l'environnement.
- ❖ Des produits « pour » les femmes (cosmétiques, pilules contraceptives, serviettes sanitaires, tampons, etc.) contaminent à très grande échelle. Plusieurs groupes féministes créent et distribuent des produits et méthodes alternatives plus écologiques et plus saines.
- ❖ Les femmes sont massivement présentes parmi les travailleurs et travailleuses exploitées par les industries polluantes et qui prospèrent grâce à la surproduction/surconsommation.
- ❖ Les personnes les plus pauvres, parmi lesquelles les femmes sont surreprésentées, vivent plus souvent dans les endroits où l'environnement est le plus dégradé.
- ❖ Beaucoup de pratiques non écologiques de la vie quotidienne sont supposées « sauver du temps ». Un partage plus équitable des tâches domestiques entre les hommes et les femmes favoriserait l'adoption de pratiques plus écologiques.

miniers de Murdochville ? On veut faire durer à l'infini une certaine notion de prospérité économique basée sur la croissance et la surconsommation. Mais les cycles des écosystèmes ne suivent pas les courbes des plans d'affaires, même ceux qui se prétendent durables. En confondant la loi de la gravité avec la loi du marché, leur accordant le même degré de fatalité, on fonce vers la catastrophe : un morceau de banquise gros comme l'Ontario tombe à l'eau, des rivières sont couvertes de poissons morts, on cultive du carburant plutôt que de la nourriture alors même que des milliards d'humains ont faim et soif. La gestion optimale des « ressources naturelles » et des « ressources humaines » ne récolte que des dollars stériles et des montagnes de déchets : le capitalisme et les banques s'engraissent pendant que les femmes, les pauvres, le Sud et la nature s'appauvrissent.

Deuxième défi :

Y a-t-il des féministes, ou même des femmes, là-dedans ?

Les décisions en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles sont prises très majoritairement par des hommes, dans des espaces où il y a peu de femmes, et encore moins de féministes. Pour illustrer cette réalité, considérons différents lieux de pouvoir et catégories d'acteurs.

Les acteurs les plus influents sont sans conteste les hautes directions des multinationales et les actionnaires. Les compagnies pharmaceutiques, les pétrolières, les marchands de pesticides, les compagnies minières, tout ce beau monde sculpte les paysages. Alliés du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale, leur accès aux ressources naturelles du

monde est quasi illimité et ils mettent tranquillement la patte sur l'espace et les fonds marins. Il est bien connu que les femmes sont minoritaires sinon absentes des hauts lieux de la finance et de l'industrie. Les chances d'y trouver des féministes sont donc presque nulles.

Viennent ensuite les différents paliers de gouvernements, qui sont définitivement des lieux de pouvoir secondaires par rapport aux premiers, puisque l'État s'affaire plus souvent qu'autrement à soutenir l'industrie et à attirer des investissements au nom de l'économie et de la création d'emplois. La composition des instances décisionnelles demeure largement masculine, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal. Soulignons que jusqu'en 2003, la plupart des Conseils régionaux de développement (CRD) étaient dotés d'une instance-conseil en matière de

(suite en page 4)

condition féminine réclamée, composée et alimentée par les femmes des régions. Le remplacement, en 2003, des CRD par les Conférences régionales des élus (CRÉ) a affaibli la participation de la société civile et la représentation féminine a régressé.

Cela dit, les pouvoirs financiers et étatiques ne sont pas les seuls à exclure les femmes, ou encore à les reléguer à des fonctions subalternes, dans une logique toute patriarcale. C'est aussi le fait des rencontres de la société civile dont la portée est certes inégale, mais qui participent aussi parfois aux décisions.

Prenons un exemple récent, le Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois, tenu en décembre 2007 à Québec. Précédant de peu la sortie d'un livre vert furtivement soumis à des consultations bidon, le Sommet comme tel était éloquent. Le comité sectoriel environnemental comptait bien quelques femmes, mais quand les 12 secteurs se sont assis autour de la table pour le dit Sommet, il n'y avait que deux femmes : l'animatrice de l'événement et Claudette Charbonneau, présidente de la CSN. En outre, les femmes constituent une minorité de la main-d'œuvre, ne possèdent pas les usines, ne représentent pas

les municipalités. Bref, les femmes n'ont aucune voix au chapitre. Non seulement la forêt nous file-t-elle entre les doigts, mais l'énergie aussi. Par exemple, la Première rencontre nord-américaine des organisations du secteur de l'énergie, qui réunissait principalement des chefs de syndicats et quelques représentants des mouvements sociaux en préparation aux mobilisations contre le PSP à Montebello, ne comptait qu'une poignée de femmes pour une soixantaine d'hommes. Et il y a fort à parier que la situation est similaire, sinon pire, dans le secteur minier.

Des pratiques écologistes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion

Malheureusement, la consommation responsable est souvent présentée comme une responsabilité individuelle, comme une consommation « de luxe » de produits plus chers pour les gens chics et branchés. Il faut sortir de cette approche strictement individualiste et commerciale (qui fait bien l'affaire du néolibéralisme).

Parce que la consommation responsable consiste d'abord à consommer moins (si possible des produits moins emballés) et à chercher des alternatives naturelles et peu coûteuses (pour le portefeuille comme pour l'environnement et la société) à tous ces produits et gadgets que la publicité nous fait miroiter, elle

devrait s'harmoniser avec les luttes contre la pauvreté et contribuer à l'autonomie des collectivités. L'écologie qui s'assume s'oppose à la croissance économique qui appauvrit et qui affame et elle propose la création d'autres formes de richesse.

Il existe au Québec des initiatives intéressantes qui mériteraient d'être valorisées et imitées. Par exemple, le partenariat entre certaines cuisines collectives et des petits producteurs biologiques, via l'agriculture soutenue par la communauté. En voilà une belle solution collective ! Qui a dit que les pauvres ne pouvaient pas manger bio ?

Quelques exemples de pratiques écologistes qui ne coûtent pas cher

- ❖ Les groupes d'achat sont moins chers et permettent d'accéder à des aliments de qualité.
- ❖ Les ressourceries favorisent la réutilisation et réduisent les déchets.
- ❖ Les SEL (Services d'Échanges Locaux) offrent de belles occasions d'échanger des services sur une base autre que monétaire, mettant en valeur des talents moins valorisés, rendant accessibles des services autrement difficiles d'accès et ils n'interfèrent pas avec les prestations de l'État.
- ❖ L'utilisation de produits maison pour le nettoyage est très économique et meilleur pour la santé des personnes et de l'environnement.
- ❖ Les transports en commun et la bicyclette contribuent à la lutte à la pollution de l'air et au réchauffement climatique.
- ❖ Les cuisines collectives facilitent les achats en grosse quantité, réduisant les coûts, l'emballage et fournissant une belle occasion de s'enrichir du contact des autres, voire de discuter de trucs écolos pour la maison.
- ❖ Des sites de compostage communautaire permettent à de nombreuses familles d'améliorer leur gestion des déchets et encouragent le jardinage en fournissant du compost.
- ❖ La culture de germinations est très populaire auprès des enfants et fournit beaucoup de vitamines à un coût très bas.

Finalement, examinons la présence des femmes dans les lieux de travail et les syndicats. Les femmes sont surtout présentes dans le secteur de la transformation et même si leurs emplois dépendent directement des ressources du milieu, leur opinion est rarement prise en considération. Le secteur de l'agriculture témoigne particulièrement clairement de l'invisibilité du travail des femmes (voir l'article sur la souveraineté alimentaire). Les lieux de travail liés de plus près aux ressources naturelles sont encore des métiers d'hommes et peu d'idées féministes, ou écologistes, y circulent ouvertement.

Les espaces d'influence sont donc dominés par une logique non seulement capitaliste, mais patriarcale. Ils sont de ce fait illégitimes et leur existence même doit être remise en question. Cela dit, étant donné leur omniprésence et leur toute-puissance actuelles, nous ne pouvons faire l'économie d'y réclamer une meilleure représentation féminine. Par contre, il ne suffit pas d'être une femme pour amener une perspective de changement, il faut aussi porter des positions féministes, écologistes, anticapitalistes et antiracistes.

Les mouvements écologistes et environnementaux échappent-ils aux dynamiques sexistes et patriarcales ? Le sexe de ceux prenant publiquement la parole peut donner l'impression qu'il s'agit là aussi d'un milieu d'hommes. En réalité, les femmes y sont présentes, mais leur travail est à la fois subordonné et invisible. Généralement, elles répondent au téléphone, organisent la logistique des événements ou prennent les notes, alors que des hommes donnent les conférences de presse ou siègent aux conseils d'administration. Ça vous rappelle quelque chose ? Outre cette division sexuelle du travail, on observe aussi un machisme spécifique attaché aux idéaux environnementaux, liant souvent maladroitement « la Femme » à des concepts « essentialisants » et à saveur plutôt traditionaliste, sans demander leur avis aux femmes présentes. Les leaders écologistes ne sont pas particulièrement curieux envers le féminisme.



Ce second défi, l'intégration de valeurs, d'analyses et de pratiques féministes dans les mouvements écologistes, est de taille. Et on peut s'attendre à ce que les hommes résistent et n'abandonnent pas facilement leurs privilèges. Beaucoup de militantes écologistes manquent quant à elles d'outils d'analyse et de lieux de conscientisation féministes. Mais il existe aussi un potentiel énorme, un intérêt marqué de la part de beaucoup de femmes et d'hommes, et de très bonnes raisons politiques d'investir dans cette stratégie. Pour réussir à relever ce second défi il faut relever le premier, celui de développer nous-mêmes, collectivement, des analyses véritablement féministes des enjeux environnementaux. Beaucoup de militantes et de théoriciennes ont déjà pavé la voie. Il s'agit de nous réapproprier les outils qu'elles ont créés et de les adapter à nos besoins, à nos stratégies, à nos réalités. La réussite passera par le tissage de liens forts entre les femmes des groupes écologistes et des milieux féministes. Des espaces de rencontre devront être créés, quelque part au milieu de nos agendas déjà bien remplis, pour que les échanges se multiplient. Nous

sommes confiantes que ces rencontres donneront lieu à des brassages d'idées et de stratégies propres à dynamiser nos luttes et à augmenter notre rapport de force dans la société.

Considérant la situation précaire de l'ensemble des écosystèmes de la planète et la misère criante qui pousse dans un assemblage d'injustices, il faut s'unir pour agir. Faisons le pari que nos forces réunies gagneront en portée et en profondeur et qu'ensemble nous nous libérerons du capital et du patriarcat. Choisissons d'intégrer nos grilles d'analyse plutôt que de nous diviser par secteurs et par spécialités. Osons proposer et construire de nouvelles bases d'affinités qui nous inspirent. Dans le contexte actuel de néolibéralisme, de néomilitarisme et de montée de la droite, nous devons repenser nos stratégies, investir de nouveaux terrains et forger de nouvelles alliances. Et nous pensons que les alliances entre féministes et écologistes sont une clé des luttes sociales du XXI^e siècle.

Elsa Beaulieu et Maude Prud'Homme

Souveraineté alimentaire

la division sexuelle du travail au cœur des enjeux¹

Quel est le rapport entre femmes, féminisme et souveraineté alimentaire ? Au Nord comme au Sud, en ville comme à la campagne, « l'économie », l'agriculture et le gros du commerce des aliments sont encore aujourd'hui « des affaires d'hommes », des secteurs où les positions de pouvoir sont occupées par les hommes et où les femmes, leur travail et leurs revendications restent largement invisibles et dévalorisés. Pourtant, de la semence à l'assiette, les femmes jouent un rôle central dans la production, la distribution et la transformation des aliments. Les restructurations actuelles du système alimentaire mondial les affectent de multiples manières, et elles sont au cœur des luttes politiques pour la justice économique, sociale et environnementale. Regard féministe sur les enjeux de la lutte pour la souveraineté alimentaire.

Inégalités entre femmes et hommes en agriculture

Lorsqu'on pense aux luttes pour la souveraineté alimentaire, ce sont les enjeux liés directement à l'agriculture qui viennent en premier à l'esprit. Ce concept a jusqu'ici été principalement porté par des mouvements paysans, au premier chef la grande coalition internationale Via Campesina. Les femmes à l'intérieur de Via Campesina, en particulier au Sud mais aussi au Nord, travaillent activement depuis des années à s'auto-organiser, à donner de la visibilité aux situations

que vivent les femmes paysannes et à mettre de l'avant des analyses féministes des enjeux liés à l'agriculture. La Marche mondiale des femmes, une coalition féministe réunissant des milliers de groupes de femmes et des dizaines de coordinations nationales sur les cinq continents, participe aussi de cette lutte. En février 2007, elle a contribué à organiser et coordonner le Forum international Nyéléni sur la souveraineté alimentaire, aux côtés de Via Campesina, des Amis de la Terre – International, et plusieurs autres mouvements et réseaux d'organisations².

Cette auto-organisation des femmes dans la lutte pour la souveraineté alimentaire est nécessaire parce qu'au Nord comme au Sud, le machisme et la domination masculine sont tenaces en agriculture et dans les communautés rurales. L'idéologie dominante prétend que l'agriculture est un travail d'hommes, et que les femmes sont des « aides », en dépit de l'importance de leur contribution à la survie et à la viabilité des fermes. Dans les faits, au Canada par exemple, les femmes agricultrices effectuent beaucoup de tâches agricoles et administratives, cultivent, transforment et vendent des produits alimentaires, travaillent à l'extérieur pour compenser la baisse du revenu agricole, ou encore prennent en charge les tâches de leur conjoint sur la ferme lorsque celui-ci part travailler à l'extérieur. Elles diminuent les coûts d'exploitation en lavant les vêtements de travail et en nourrissant la main-d'œuvre engagée, gèrent l'économie familiale, effectuent les travaux domestiques, coordonnent les tâches et activités

de l'ensemble de la famille, élèvent les enfants, aident tout le monde à garder le moral dans les périodes difficiles et prennent soin des personnes malades ou en perte d'autonomie³.

Pourtant, même si depuis toujours les femmes agricultrices travaillent autant, sinon plus, que les hommes, leur travail n'a été « officiellement » (et *en principe*) reconnu que très récemment. C'est au cours des années 1980 que les femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise familiale ont graduellement obtenu le droit à un salaire formel et à certains des avantages sociaux qui s'y rattachent (l'assurance-chômage, par exemple). Ce n'est qu'à partir de 1991 que le recensement sur l'agriculture permit de déclarer plus d'un exploitant – ce qui signifie qu'avant cette date il n'existait pratiquement aucune donnée sur les femmes en tant qu'exploitantes agricoles, puisque c'était le mari qui était automatiquement considéré. Malgré que ces modestes gains datent de pratiquement 20 ans (sans compter que ces luttes pour la reconnaissance sont loin d'être achevées et se poursuivent encore aujourd'hui), une étude de Condition féminine Canada datée de 2006 montre que les iniquités, le machisme et l'invisibilité du travail des femmes en agriculture persistent, que ce soit dans les fermes, les syndicats et associations agricoles ou les institutions bureaucratiques gouvernementales.

Nous utilisons l'exemple de la situation des femmes agricultrices au Canada pour montrer que les inégalités entre hommes et



Katmandou, Népal.

femmes dans ce secteur, et donc la surexploitation du travail (en majorité non rémunéré) des femmes, ne sont pas qu'une affaire de pays « sous-développés » ou « en voie de développement ». Il va sans dire que ces inégalités existent partout dans le monde, et souvent sous une forme exacerbée dans les pays du Sud. Par ailleurs, les femmes du Sud sont aussi exploitées en tant que main-d'œuvre bon marché dans les grandes plantations, que ces plantations soient localisées au Sud... ou au Nord, comme en témoigne la controverse autour des conditions de vie des travailleuses migrantes (guatémaltèques et mexicaines) employées par la ferme québécoise Fraisebec en août 2007⁴.

Système alimentaire mondial et division sexuelle du travail

À l'échelle du monde, les femmes ne contribuent pas seulement à la production d'aliments en tant qu'agricultrices, ou à sa distribution en tant que petites commerçantes (surtout dans les pays du Sud, mais aussi au Nord), elles contribuent massivement à l'achat, à la transformation des aliments et à l'alimentation des personnes, et ce de manière non rémunérée, au sein des ménages et des familles.

D'une manière générale, on peut dire que l'exploitation du travail non rémunéré, ou très peu rémunéré, des femmes est une des conditions fondamentales d'existence du système capitaliste. Sans le travail « domestique » et de soins aux personnes, qui en réalité constitue la base de la possibilité de la vie en société, il n'y aurait pas de travailleurs et travailleuses disponibles pour vendre leur force de travail aux entreprises. Qui plus est, la diminution des services publics et la détérioration des conditions salariales dans le cadre des réformes néolibérales, au Nord comme au Sud, s'appuient précisément sur le travail non rémunéré des femmes. Ce sont elles qui pallient au manque de services de santé en prenant soin des personnes, ce sont elles qui augmentent de toutes sortes de manières leur quantité de travail et de tâches pour arriver à joindre les deux bouts, pour pallier à la pauvreté croissante des ménages, quitte à éliminer leurs loisirs ou diminuer leur temps de sommeil. Et ce, en milieu rural comme en milieu urbain. Il en est ainsi à cause de ce qu'on appelle la division sexuelle du travail : la division de l'ensemble des tâches nécessaires à la vie en société en tâches « masculines » et « féminines », et la dévalorisation (à la fois symbolique et économique) des tâches dites féminines. Et cela

ne concerne pas que les tâches domestiques ou de soins aux personnes. Sur le marché du travail, les femmes se retrouvent en majorité dans des ghettos d'emploi féminins, et dans pratiquement tous les secteurs leur revenu est inférieur et leurs emplois plus précaires. Bien sûr, la division sexuelle du travail n'est pas exactement la même selon la région du monde où l'on se trouve, selon sa classe sociale, et si on appartient ou non à un groupe minorisé ou racisé. Ainsi, la situation des femmes varie selon leur position dans la division internationale du travail, et dans la position particulière de leur groupe social d'appartenance. Mais d'une manière générale, le système alimentaire mondial actuel est rendu possible par la surexploitation du travail des femmes.

C'est pourquoi il est impératif non seulement d'intégrer des perspectives féministes à toute analyse de la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde, mais il est impératif de penser l'utopie de la souveraineté alimentaire, et la lutte qui doit y mener, à partir d'une transformation radicale de la division sexuelle du travail.

Impacts de la restructuration sur les femmes

À cause des inégalités femmes – hommes et de la division sexuelle du travail, les réformes néolibérales et la restructuration de l'agriculture touchent durement les femmes canadiennes vivant dans les régions rurales, dépeuplées par la diminution du nombre de fermes, due elle aussi à ces mêmes réformes néolibérales et à la restructuration de l'agriculture qu'elles provoquent. En effet, les exploitations agricoles sont chaque année plus grosses et plus orientées vers l'exportation, moins nombreuses, et emploient de moins en moins de main-d'œuvre. Les régions rurales se dépeuplent,

(suite en page 10)

(suite de la page 9)

et les services publics se raréfient. La pression économique sur les fermes est énorme, l'endettement agricole grimpe en flèche, et le revenu net des agriculteurs et agricultrices stagne ou diminue. Le résultat pour les femmes est qu'elles doivent travailler plus pour viabiliser les fermes, maintenir les communautés rurales par du travail bénévole, soutenir les membres de leur famille en temps de crise, prendre soin elles-mêmes des personnes malades ou en perte d'autonomie en l'absence de services de santé adéquats, etc. Et ce dans un contexte où elles n'ont pratiquement aucune voix au chapitre lorsque se prennent les grandes décisions politiques et économiques qui les affectent.

Dans les pays du Sud, plus encore sans doute que dans les pays du Nord, l'ajustement structurel et la restructuration agricole augmentent la charge de travail des femmes : la situation résultante est évidemment pire lorsque la situation initiale, en

termes de pauvreté ou de droits des femmes, était déjà extrêmement précaire. En outre, le déclin du revenu agricole provoque une migration masculine encore plus forte dans les pays du Sud, et les femmes se retrouvent souvent pratiquement seules pour assurer l'existence des fermes, conserver les semences et la biodiversité agricole et maintenir le tissu social, et ce dans un contexte où leurs droits fondamentaux, parce qu'elles sont des femmes, ne sont pas respectés. La pauvreté des femmes, et les violences envers les femmes, augmentent. Mais en termes très généraux, les conséquences de ces transformations sur les femmes sont remarquablement semblables d'une région du monde à l'autre.

La souveraineté alimentaire, une lutte sociale

La souveraineté alimentaire est une proposition politique globale qui ratisse beaucoup plus large que le seul « secteur » agricole.

En effet, elle suppose et vise la transformation radicale de l'ensemble des systèmes économiques dominants, *ainsi que des systèmes de relations sociales inégalitaires sur lesquels se fondent ces systèmes économiques*. En d'autres mots, il ne peut y avoir de réelle souveraineté alimentaire sans l'élimination des systèmes d'oppression, d'appropriation et d'exploitation des humaines et de la nature, sans l'élimination des inégalités entre classes sociales, entre femmes et hommes, entre le Nord et le Sud, etc. Pourquoi ? Parce que ce sont les inégalités de pouvoirs entre groupes sociaux qui permettent à des classes dominantes d'édifier des systèmes économiques qui les enrichissent et favorisent les industries et les corporations transnationales dont elles sont propriétaires ou actionnaires, qui leur permettent de s'approprier massivement les ressources communes (la terre, l'eau, les semences, les forêts, les pêches, le patrimoine génétique) à leur profit. Et ce, au détriment direct des populations vulnérables, dont une majorité de femmes puisque ce sont elles qui se retrouvent le plus massivement au bas de l'échelle.

C'est du moins la posture générale, la proposition politique qui a été mise de l'avant au Forum international Nyéléni sur la souveraineté alimentaire tenu à Sélingué, au Mali, en février 2007. Il s'agit d'une posture qui tient compte autant des causes et de la nature des problèmes que des impératifs stratégiques des luttes à mener. Puisque les problèmes qui touchent l'agriculture et les mondes paysans ont leurs racines dans la logique d'ensemble du capitalisme et du néolibéralisme, les mouvements paysans ne peuvent les affronter seuls. D'où l'idée de faire du concept de souveraineté alimentaire un vaste cadre politique auquel puissent se rallier l'ensemble des mouvements pour la justice sociale et l'environnement, qu'ils soient ruraux ou urbains.



Ayacucho, Pérou.

La souveraineté alimentaire, une lutte féministe ?

Ainsi, la lutte pour la souveraineté alimentaire est clairement sociale. Mais jusqu'à quel point est-elle féministe ? En fait, le défi pour les femmes et pour les féministes est le même dans les coalitions et les mouvements progressistes mixtes⁵ que dans l'ensemble de la société. Les tendances les plus fortes sont pratiquement toujours les suivantes : réserver la majorité de la crédibilité, du temps de parole et du pouvoir de décision aux hommes, instrumentaliser la considérable capacité de travail et d'organisation des femmes pour leur faire faire des tâches « de soutien », et assimiler les analyses et points de vue masculins à l'intérêt « général », aux « questions centrales » et les analyses et revendications féministes à des cas « particuliers », moins importants, qu'on « oublie » facilement. Réussir à surmonter un tant soit peu ces tendances est invariablement le fruit d'efforts soutenus, voire acharnés, des féministes et proféministes qui militent à l'intérieur de ces mouvements mixtes, d'une part, et d'autre part de la présence et de la pression exercée de l'extérieur par des groupes et des mouvements féministes autonomes. Ni les mouvements paysans, ni les mouvements écologistes, ni les mouvements altermondialistes n'échappent à cette dynamique.

D'un point de vue politique, la réponse à cette question est donc ouverte et dépend des efforts qui sont et seront consacrés à l'intégration d'analyses et de pratiques féministes par les groupes et mouvements qui promeuvent la souveraineté alimentaire. Du point de vue analytique, il ne fait aucun doute que les inégalités entre les hommes et les femmes et la division sexuelle du travail jouent un rôle central dans le système alimentaire mondial, et que des transformations à ces niveaux font partie des questions centrales de la lutte pour la souveraineté alimentaire.

Alors, en conclusion, pourquoi ne pas saisir l'occasion que nous fournissent les mobilisations et les luttes pour la souveraineté ali-

mentaire pour remettre la division sexuelle du travail en débat sur la place publique ? Par exemple, le partage des tâches non rémunérées entre les femmes et les hommes est un enjeu ayant fait l'objet de relativement peu de luttes réellement collectives, et peu de gains ont été réalisés. Or, il s'agit d'une question économique, sociale et politique tout à fait fondamentale qui devrait être au centre de toute construction d'alternatives. La souveraineté alimentaire, parce qu'elle concerne tout autant les systèmes de production, de distribution, d'achat, de préparation et de consommation des aliments, est une occasion de remettre « le privé », l'organisation du travail et de la consommation au sein des ménages au centre des débats politiques. C'est une occasion extrêmement bien ancrée dans la conjoncture mondiale et nous devons la saisir.

Elsa Beaulieu

Déléguée de la Marche mondiale des femmes pour l'Amérique du Nord au Forum international Nyéléni sur la souveraineté alimentaire

1. Cet article a été publié dans la revue *À bâbord !*, no 23, février-mars 2008, p. 22-24.
2. Le Forum international Nyéléni sur la souveraineté alimentaire s'est tenu à Sélingué, au Mali, du 23 au 27 février 2007. Les autres organisations ayant piloté le Forum sont : le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest, la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali, le World Forum of Fish Harvesters and Fishworkers (WFF), le World Forum of Fisher Peoples (WFFP) et des Représentantes d'ONG membres du Food Sovereignty Network (www.nyeleni2007.org).
3. Les données sur la situation des agricultrices canadiennes sont principalement tirées du document *La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices*, préparé par Carla Roppel, Annette Aurélie Desmarais et Diane Martz et publié en 2006 par Condition féminine Canada.
4. Voir l'article d'André Noël « Un producteur expulse un prêtre », *La Presse*, 30 août 2007; et le communiqué de presse émis le même jour par la Fédération des femmes du Québec.
5. J'entends par mouvements mixtes les mouvements composés d'hommes et de femmes.

Pour en savoir plus...



En juin 2007, le Comité de mobilisation politique a présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois un mémoire intitulé : **Pour une politique nationale de l'alimentation au Québec**.

Le comité de mobilisation politique est formé des groupes suivantes :

Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM)

Équiterre

Option consommateurs

Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)

Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain (TCFDSMM)

Pour consulter ce mémoire :

<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/consultations/memoires.fr.html>

Faites une recherche par auteur (A-D) et trouvez Coalition de mobilisation politique. Une erreur s'est glissée sur le site : l'auteur (le Comité de mobilisation politique) est mal identifié...

Vous pouvez lire la synthèse des recommandations du Comité à l'annexe I, p. 102 du document.

Quand des hommes s'organisent

le mouvement masculiniste au Québec



Le mouvement masculiniste au Québec L'antiféminisme démasqué

Ouvrage collectif sous la direction de
Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri,
éditions du remue-ménage, 2008.

Le masculinisme, est-ce un mouvement ou seulement quelques individus isolés, dérangés ? N'est-il pas plus stratégique, en tant que féministes, de mettre nos revendications de l'avant plutôt que de perdre du temps et de l'énergie à déconstruire leur discours ? Il s'agit de questions régulièrement entendues lors de conférences données sur le sujet, des féministes s'interrogeant sur la stratégie politique à adopter pour contrer le ressac antiféministe. L'ouvrage collectif *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué* espère permettre de clarifier ces débats.

Nous désirions d'abord démontrer l'étendue du masculinisme. Nous observons qu'en plus des militants radicaux de Fathers4Justice, des éditorialistes, professeurs d'université, professionnels de la santé et députés partagent et véhiculent ce discours voulant que les hommes soient en crise à cause des femmes et du féminisme. Nous voulions également démontrer que, comme tout mouvement social, les masculinistes adoptent différentes stratégies visant à promouvoir ce discours : lobbying et dépôt de mémoires en commissions parlementaires (voir le chapitre de Karine Foucault pour plus de détails), publication de livres, diffusion et réseautage sur Internet (chapitre de Mathieu Jobin), activisme juridique et actions directes. Au sujet des actions directes, il m'importe de rappeler que nous avons été plusieurs à subir des intimidations physiques, psychologiques et

verbales (chapitre d'Émilie Saint-Pierre). En somme, nous constatons que le masculinisme possédait les caractéristiques d'un mouvement social. Ce livre constituait également l'occasion de préciser ce que nous entendons par masculinisme. Il s'agit d'une forme précise d'antiféminisme, dont il est possible de retracer des éléments à travers l'histoire occidentale (voir le chapitre d'Ève-Marie Lampron) et qui a la particularité de récupérer l'analyse différenciée selon les sexes et le vocable féministe (le matriarcat aurait remplacé la patriarcat, par exemple) en vue d'en détourner le sens et d'affirmer que les hommes sont dominés et opprimés par les femmes et les féministes.

En tant que mouvement social, le masculinisme contemporain se développe en trois phases : la germination (les années 1980), l'émergence (les années 1990) et la consolidation (après 2000). Lors de la phase de germination, la rumeur commence à circuler que les hommes vivent une crise identitaire. On retrouve ici, par exemple, le psychologue Guy Corneau et son livre à succès *Père manquant, fils manqué*, qui dira que les mères ont trop d'influence auprès des garçons. Cela dit, la psychologue Patrizia Romito suggère, avec ironie, « [q]ue les pères se tranquilisent : Corneau ne va pas leur demander de participer, ni de façon égale ni au moins en partie, aux soins quotidiens de l'enfant¹. » Pour Corneau, ce qui importe, c'est que « le fils soit en contact avec l'odeur du père, qu'il entende le son plus grave de sa voix et qu'il virole dans ses bras². » Survient à la fin des années 1980 le drame de la tuerie de l'École polytechnique

qui agit à titre de catalyseur de discours anti-féministes. Le tueur Marc Lépine apparaît pour plusieurs comme un modèle d'homme en désarroi... à cause des femmes et des féministes. La phase d'émergence du mouvement, dans les années 1990, voit l'apparition de groupes de pères qui se forment en partie en réaction aux modifications législatives au sujet de la perception des pensions alimentaires. La phase de consolidation, dans les années 2000, est principalement marquée par un grand dynamisme du réseau des groupes de pères qui mènent des actions directes spectaculaires et pratiquent l'activisme juridique (voir le chapitre de Josianne Lavoie).

L'ouvrage offre donc un portrait de ce mouvement masculiniste au Québec, en le replaçant dans le contexte de la montée de la droite conservatrice (chapitre de Diane Lamoureux)

et en démontrant qu'il constitue une force antiféministe. À cet égard, l'ouvrage propose de réfléchir plus en détail à quelques thématiques comme : les théories de psychologues et d'auteurs qui prétendent qu'il y a symétrie de la violence entre les hommes et les femmes (chapitre de Louise Brossard), la récupération par des masculinistes du suicide des hommes (chapitre de Francis Dupuis-Déri), la part d'homophobie véhiculée par le masculinisme (chapitre de Janick Bastien Charlebois) et la lesbophobie chez des masculinistes (voir la conclusion de l'ouvrage).

Finalement, l'écriture de cet ouvrage collectif fut aussi l'occasion de dire qu'une mobilisation féministe visant à contrer le discours masculiniste permet également de mettre de l'avant nos revendications (voir le chapitre de Marie-Ève Surprenant). Parler du masculinisme,

c'est donc aussi réaffirmer la nécessaire lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est également rappeler le chemin à faire pour que cesse les violences faites aux femmes. C'est, au final, interpeller le lectorat sur le statut commun à l'ensemble des femmes : un statut d'opprimées, un statut d'exploitées.

Mélissa Blais

Codirectrice de l'ouvrage

1. Patrizia Romito, *Un silence de mortes : la violence masculine occultée*, Paris, Syllepse, 2006, p. 171.
2. Guy Corneau, *Père manquant, fils manqué : Que sont les hommes devenus ?*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1989, p. 32.

formulaire à reproduire et à distribuer

Assurez-vous d'être au courant des dernières nouvelles en matière de condition des femmes.

Remplissez cette fiche et inscrivez-vous sur la liste d'envoi de Relais-femmes.

Cochez une ou plusieurs des options suivantes :

- Veuillez inscrire mes coordonnées sur votre liste d'envoi.
- Veuillez me faire parvenir l'information relative à l'adhésion à Relais-femmes.
- Veuillez noter mon changement d'adresse ou l'ajout de mon adresse électronique.

IMPORTANT : le courrier électronique nous offre la possibilité de vous joindre à moindre coût. Portez une **attention spéciale** à l'inscription de votre courriel. Merci.

Nom et prénom

Adresse postale

Adresse électronique

Téléphone

Télécopieur



110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : (514) 878-1212 • Téléc. : (514) 878-1060 • courriel : relais@relais-femmes.qc.ca

Le *Nous femmes*

sujet du féminisme

Le texte qui suit est une réflexion proposée par Francine Descarries, professeure et chercheure, dans le cadre de la rencontre du Groupe des treize du 28 janvier 2008, au sujet des enjeux entourant l'ouverture de la charte québécoise (projet de loi no 63 modifiant la Charte des droits et libertés de la personne).

Au cœur de ma pratique féministe des dernières années se trouve un questionnement lancinant, qui revient comme un leitmotiv à chaque fois que dans ma démarche d'observation et d'analyse du mouvement des femmes, ou encore dans ma participation à celui-ci, se pose la question des clivages, nouveaux et anciens, qui divisent les femmes québécoises entre elles. La reconnaissance d'une telle asymétrie mettant à mal l'illusion de l'homogénéité des femmes qui, dans les décennies précédentes, avait permis l'expression d'un *Nous femmes* autour de grandes luttes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des Québécoises. Luttés, faut-il le rappeler, qui se sont déroulées dans une conjoncture où les réclamations identitaires et collectives alors portées étaient en bris, pour le moins, avec les diktats de la tradition religieuse chrétienne et son imposant pouvoir sur les destinées de la société civile québécoise, d'une part, et qui relevaient, d'autre part, de la volonté de « *modifier les structures qui entretiennent la division sociale des sexes* », tel que l'énonçait la politique d'ensemble *Pour les Québécoises égalité et indépendance* élaborée par le Conseil du statut de la femme (CSF) en 1978.

Ce questionnement, je le promène de rencontre en rencontre, de projet en projet, et les trois questions suivantes le résument assez bien : **Qui désigne ce *Nous femmes* qui constitue, en quelque sorte, le sujet historique du féminisme ? Ce *Nous femmes* peut-il encore constituer le lieu de ralliement du mouvement des femmes ? Et enfin, quelle égalité les femmes réclament-elles ?**

À travers l'histoire féministe, la revendication à l'égalité a d'ailleurs toujours été accompagnée par cette dernière question, alors que l'évolution du discours et des pratiques féministes en ont régulièrement traduit la bipolarité, à savoir : convient-il de réclamer l'égalité de droits et l'accès à une pleine et entière citoyenneté pour les femmes au nom de leur appartenance commune à l'humanité (et en tel cas faire un trait sur les différences historiquement et socialement construites entre hommes et femmes) ou, au contraire, faut-il réclamer ce droit à l'égalité dans la différence (ou dans la complémentarité), proposition qui ramène à l'avant-scène le discours et les stratégies du féminisme maternaliste ou, plus près de nous, des féministes différentialistes, culturalistes ou essentialistes ?

Les réflexions que nous avons entreprises à l'occasion de la *Commission parlementaire sur l'égalité* nous avaient amenées à réaliser la pluralité des sens accordés à ce concept dans la mouvance du mouvement des femmes et des enjeux portés par chacun d'entre eux. Ainsi, égalité de droits, égalité de fait, égalité dans la différence, ou encore égalité dans la complémentarité, égalité avec les hommes, égalité de chances, égalité entre les hommes et les femmes, égalité

des sexes, égalité réelle ou substantive sont autant d'expressions qui appartiennent au champ des revendications féministes.

Mais, quelle que soit l'interprétation à partir de laquelle les discours et revendications du mouvement des femmes québécois en faveur de l'égalité ont été formulés dans les décennies passées, l'association au *Nous femmes* était peu sujette à questionnement. Il pouvait donc s'actualiser dans une démarche commune, ne serait-ce qu'en raison de l'omnidomination des normes et structures patriarcales sur les conditions de vie de toutes les femmes. Pensons à l'interdiction de la contraception et de l'avortement ou encore à l'impossibilité pour les femmes mariées de recevoir un chèque de paye à leur nom, pour ne citer que ces deux exemples qui s'appliquaient à toutes les femmes sans distinction, alors que le *Nous femmes* trouvait sa pertinence du fait que l'époque portait aux luttes collectives, donc appelait l'identification à un *Nous* politique.

Aujourd'hui, pour certaines, ce *Nous femmes* ne peut plus subsister et représente un mythe du discours féministe d'une certaine époque en raison des clivages qui, ici comme ailleurs, et ici par rapport à ailleurs, divisent plus qu'auparavant les femmes entre elles. Pour d'autres, dont je suis, ce *Nous femmes* constitue toujours le sujet distinct du féminisme, mais il doit nécessairement être redéfini, interrogé de façon critique et stratégique, puisque, désormais, se profile immédiatement après son affirmation, l'interrogation suivante : comment défendre les droits de toutes les femmes ? Plus précisément, comment préserver comme valeur fondamentale de la société québécoise l'égalité entre les femmes et les

hommes sans occulter, sans faire fi de tous les éléments sociopolitiques et économiques, ou encore religieux et culturels, susceptibles d'intervenir de manière concomitante dans la coproduction des inégalités et des identités minorisées et discriminées. Cette question m'amène immédiatement à poser comme indissociable de mon adhésion au *Nous femmes*, la nécessité d'associer à la pratique féministe, une lutte contre le racisme et le néolibéralisme¹. Fait aussi partie intégrale de mon credo féministe, la conviction profonde que le mouvement des femmes doit défendre le concept d'une véritable laïcisation de la société québécoise, puisque l'analyse féministe nous force à constater que toutes les grandes religions, sans exception, véhiculent depuis toujours une conception naturalisée du rôle des femmes dans la société, les incitant (les socialisant) à l'acceptation de leur statut inférieur et les éloignant, pour le moins, sinon leur interdisant, des positions de savoir comme celles du culte.

Dès lors, il va de soi pour moi que l'égalité des sexes étant un principe non négociable, elle ne doit, en aucun cas, être remise en question et limitée par quelque système religieux ou culturel que ce soit. La liberté de croyances doit demeurer de l'ordre du privé et ne doit en aucun cas envahir l'ordre social. Je me sens d'autant à l'aise pour formuler une telle assertion que je suis de la génération de celles qui savent d'expérience ce que veut dire la gestion d'un État à l'ombre, voire sous la sujétion, de l'Autorité religieuse. Ainsi, identité féminine tronquée, interdiction de contraception et d'avortement, pratiques de cultes, règles de vie et enseignement théologique limitant les options et les projets de vie des femmes figurent parmi les contraintes et interdits qui ont présidé à ma propre socialisation et informé mes perceptions initiales des rapports de sexe. Je suis aussi de la génération de celles qui savent d'expérience que le désir d'appartenance à un

groupe et la force des mécanismes de socialisation peuvent créer l'illusion du consentement ou de l'adhésion volontaire à différentes normes ou croyances, assimilées à des « vérités » vraies qui ne peuvent souffrir aucun questionnement.



La chouette était l'animal favori de la déesse grecque Athéna, qui était considérée comme la déesse de l'intelligence et de la raison. En grec ancien, le terme « nous » désigne la faculté de penser, l'intelligence, la sagesse et, par extension, l'âme, le cœur et la volonté.

J'ouvre ici une parenthèse pour souligner que si, d'une part, je me crispe à chaque fois que du seul fait de soulever la question du caractère possiblement patriarcal du voile islamique je risque de me voir taxée d'ethnocentrisme, de manque d'ouverture ou pis, en ce moment, d'islamophobie, je me crispe tout autant, d'autre part, lorsque la notion du fondamentalisme religieux est associée derechef aux discours et pratiques d'un seul groupe religieux ou pour désigner un groupe ethnique particulier, comme si le fondamentalisme sexiste ne traversait pas des franges plus ou moins importantes de toutes les grandes confessions religieuses de la planète.

À la lumière de ces prémisses et dans la mesure où le principe du droit des femmes à l'égalité constitue pour moi un minimum non

négociable, quels que soient les univers culturels, religieux ou sociaux en cause, lorsque le Conseil du statut de la femme a recommandé d'introduire dans la Charte des droits et libertés de la personne, une disposition analogue à celle de l'article 28 de la Charte canadienne (qui, faut-il le rappeler, stipule que l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion), à l'effet que « les droits à l'égalité énoncés par la présente charte sont garantis également aux femmes et aux hommes », comme le stipule dorénavant l'article 49.2 du projet de loi no 63, je dois avouer que ma réaction première a été de dire : « Nous réclamons l'égalité depuis si longtemps, nous n'allons quand même pas dire non à une telle proposition ».

J'admets qu'il s'agit là d'une réaction émotive, peut-être même simpliste. Mais, depuis lors, une lecture quelque peu mieux informée des débats soulevés autour des enjeux et des aboutissements d'une telle proposition ne m'a pas amenée à moduler cette réaction initiale, puisqu'il m'importe au plus haut

point de promouvoir une vision féministe qui fasse obstacle aux différentes pratiques d'exclusion ou formes d'intégrisme fragilisant certains acquis féministes et limitant l'accès à un projet personnel de vie et à une pleine citoyenneté pour plusieurs femmes, alors même qu'elles risquent de renforcer « une ghettoisation ou un communautarisme culturel ou religieux défavorable aux femmes et par conséquent contraire au principe d'égalité entre les femmes et les hommes » (Geedah, 2007).

D'autant que l'approche juridique qui informe plusieurs des décisions prises sur fond d'accommodements raisonnables apparaît largement informée par une approche individualiste des droits qui ne peut, à moyen et long termes, que fragiliser l'atteinte des objectifs d'égalité. Plusieurs des incidents

(suite en page 16)

(suite de la page 15)

relayés dans la foulée du débat sur les accommodations raisonnables, tout en convenant que ceux-ci constituent des cas d'exception, illustrent que ce sont les droits collectifs des femmes à occuper l'espace public, sinon à se montrer dans l'espace public, qui se sont vus remis en cause.

Certes, il est loisible de penser que dans le contexte de la Commission Bouchard-Taylor, la question de l'égalité des hommes et des femmes a été instrumentalisée pour faire valoir des points de vue très souvent divergents, sinon tendancieux et contradictoires, sur les valeurs québécoises. En fait, nous n'aurions jamais cru, si on ne nous l'avait affirmé à tant de reprises, à l'existence d'un tel consensus sur l'égalité des sexes dans la société québécoise. Mais, même en sachant cela, je ne peux – au terme de trente années de luttes féministes – m'empêcher de trouver quelque chose de positif dans l'expression d'une telle convergence. Et je ne crois pas que ce soit de la naïveté de ma part. Car, en autant que l'on accorde une certaine importance au pouvoir du discours et des représentations sociales comme moteur de changement, je ne peux qu'espérer que l'exercice de réitération auquel a donné lieu la Commission

Bouchard-Taylor permette au principe d'égalité entre les sexes de faire son chemin dans le tissu social et dans les mentalités au Québec.

D'autre part, dès lors que l'on pousse plus loin la réflexion sur la question de l'égalité des sexes, nous savons maintenant (ou devrions savoir) que l'adhésion à ce principe n'épuise pas l'ensemble des discriminations et les désavantages sociaux marquant le quotidien de plusieurs catégories de femmes. Tant en théorie qu'en pratique, ce constat exige que l'on revisite le concept du *Nous femmes*. Il demande que l'on pose la question de l'existence d'une classe de femmes et que l'on en localise les fondements, afin de circonscrire l'actuel sujet du féminisme. Il nous appelle aussi à aménager un terrain de ralliement et de mobilisation féministes sur cette base et, enfin, à adopter une approche critique des différentes propositions mises de l'avant pour améliorer les conditions de vie des femmes.

Dans la foulée de la problématique développée dans *Pour les Québécoises égalité ou indépendance*, et de celle que l'on retrouve conceptualisée dans les travaux des féministes matérialistes, particulièrement chez Danièle Kergoat (2001; 2005) et Elsa Galerand (2007),

je propose de retenir comme fondement – et facteur explicatif – de ce *Nous* collectif « la division sociale des sexes » et, plus spécifiquement, son actualisation à travers la division sexuelle du travail. Il s'agit d'une proposition que le CSF énonçait en ces termes en 1978 : « *Notre analyse de la condition féminine repose sur l'hypothèse que les conflits dans les rapports entre les sexes proviennent de la division du travail fondée sur le sexe.* »

Parmi les raisons qui justifient toujours cette hypothèse, j'en soulignerai deux principales. Premièrement, dans la conjoncture québécoise actuelle, la division sexuelle du travail (de production et de reproduction) constitue le principal lieu commun de la division sociale des sexes partagé par toutes les femmes, quels que soient leur origine sociale, leur appartenance ethnique, leur statut de citoyenne, leur orientation sexuelle, etc. Autant de facteurs de division et de hiérarchie qui, par ailleurs, se jouent en coproduction avec la division sexuelle du travail et interviennent, avec plus ou moins de prégnance, sur la façon dont cette division du travail est ressentie par les diverses catégories de femmes. Ils se répercutent tant sur leur capacité d'accès aux différentes ressources sociales que sur leur statut socioéconomique.

Un tel choix théorique et stratégique prend appui sur un postulat fondamental du féminisme matérialiste, à savoir que la division sociale des sexes s'actualise dans des rapports de pouvoir et des conditions matérielles concrètes dont l'abolition demande davantage que des changements de mentalité ou de représentations, l'élaboration de programmes d'accès à l'égalité et l'application de mesures visant l'amélioration des conditions de vie des femmes ou encore la reconnaissance de la laïcité de la société québécoise. Selon une analyse féministe formulée en termes de « classes » de femmes, la correction des inégalités et l'élimination de toutes les divisions et hiérarchies basées sur le sexe passent nécessairement par l'abolition des conditions structurelles qui rendent historiquement possibles la reconduction de la division sexuelle



du travail et l'inégale répartition entre les femmes et les hommes des différentes fonctions et ressources sociales. Autrement dit, pour reprendre les termes de Danièle Kergoat (2001 : 89), cela passe par l'abolition de « *l'ensemble des mécanismes et pratiques qui contribue à l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère de reproduction ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur ajoutée.* » Un tel constat se doit, à mon avis, d'éclairer nos discours, pratiques et revendications féministes.

Ce qui m'importe ici, ce n'est pas tant d'insister sur l'intérêt de la définition de la division sexuelle du travail², mais bien de mettre en lumière le fait qu'une telle division relève d'une construction sociale qui constitue les femmes en classe sociopolitique : le *Nous femmes*. Et de rappeler que cette division sexuelle du travail est rendue possible par deux principes organisateurs de la vie en société qui, sans être ignorés, ne sont pour autant pas remis en cause par les stratégies et politiques développées en matière d'égalité. Ces principes organisateurs sont, dans les termes mêmes de Kergoat :

« **le principe de la séparation** (*il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes; il y a des lieux d'hommes et des lieux de femmes*);

le principe hiérarchique (*un travail (une activité) d'hommes « vaut » plus qu'un travail (une activité) de femmes*). »

Partant de ces principes, il est clair que la division sexuelle du travail devient l'enjeu premier des rapports sociaux de sexe, en autant qu'elle enserme la globalité matérielle du rapport asymétrique entre les hommes et les femmes (au sein de la famille, du milieu de travail, des sphères sociales et politiques), rapport qui les constitue (à des fins théoriques et stratégiques) en classes politiques « antagonistes » et qui élimine toute possibilité de postuler une quelconque symétrie entre les problèmes des hommes et ceux que rencontrent les femmes dans des rapports sociaux

de sexe (contrainte à l'hétérosexualité, violences physiques, sexuelles, psychologiques, pauvreté), qui ne relèvent pas de la même dynamique (r)Tj0.297 12.29trend

Ce qui l'ym ne à coneique(d)18(evtértaibles)]TJ0 -1.44444 TD[ch(an)18(g)17eemen(s d)17(esem)18(en)17

(térétypled)18, ne pou6rent êtreoptérs utant et ene lesptropsnitionsemi(es d)17(t)]TJ0 -1.44445 TD[(l'vtan)18(t d)17(em)18(utr)18(an)17(t déon n)18(ct) oiiquesgd(nérlesppar l'artn)17culation den enes rapports sociaux de division (on)18(s et m)17(sutr)18(er)]TJ-0.0002 Tc6onhj1.32646 0 TD-0.0003 archdeou, plusclair mont, par les diffn- it0 r

Consultation sur les aînés

un parti-pris pour les aidantes

C'est sous l'angle du parti-pris pour les aidantes que l'Afeas (Association féminine d'éducation et d'action sociale) a présenté ses commentaires et recommandations dans le cadre de la Consultation publique sur les conditions de vie des personnes âgées, à l'automne 2007. En reprenant à son compte le dicton populaire « Cent fois sur le métier remettons notre ouvrage », elle fait valoir une fois de plus que ces femmes et ces hommes font un travail gigantesque, mais non reconnu ou à peine.

L'Afeas, association regroupant 13 000 Québécoises, travaille depuis 1966 à l'amélioration des conditions de vie des femmes et à la reconnaissance pleine et entière de leurs droits. Après avoir revendiqué pour les mères leur juste place dans toutes les sphères de la société (ce qu'elle fait toujours), l'Afeas fait le constat que la famille est plus large que les seuls parents et enfants. À partir de la situation de ses membres, dont les responsabilités changent avec l'âge, vient son intérêt pour le virage ambulatoire et ses impacts sur les femmes comme usagères, travailleuses et, surtout, comme aidantes¹. Rapidement, elle se positionne pour que le gouvernement agisse concrètement. Mais plus d'une décennie après ce virage, force est de constater que la situation est toujours problématique. Qui donc sont ces femmes, que font-elles et comment les aider ? Tel est le propos du mémoire déposé lors de la consultation.

Les aidantes : des femmes « invisibles »

L'histoire de l'entraide au Québec, du début du 20^e siècle à nos jours, montre la constance avec laquelle les familles, principalement

les femmes, prennent soin de leurs proches au quotidien. Bien qu'ayant envahi massivement le marché du travail depuis les années 1970, les Québécoises assument toujours, selon le modèle traditionnel, les responsabilités et les tâches liées aux rôles familiaux de mère et d'aidante. Pourtant, le partage des tâches était, et est encore, un des objectifs majeurs de changement ciblés par les femmes et le mouvement féministe. Qu'est-ce qui n'a pas marché ?

Des femmes-orchestres

Selon Statistique Canada (*Recensement 2001*), 1 034 230 personnes, soit 617 245 Québécoises et 416 985 Québécois, ont donné de l'aide à un proche âgé, et ce, pour une durée moyenne de sept heures dans la semaine du recensement. Ces aidantes effectuent entre 70 et 85 % du travail nécessaire pour leurs proches. Dans la majorité des cas, ce sont des femmes de plus de 45 ans qui doivent concilier leur vie personnelle, familiale (conjoint et enfants) et professionnelle, sans compter leur vie sociale (si le temps le permet).

Cette aide donnée par les aidantes est très variée et fait appel à une diversité de compétences et de connaissances que n'ont pas toujours celles qui la donnent. Ces aidantes, de véritables femmes-orchestres, jonglent avec une panoplie de décisions avec et pour leurs proches. Cette aide se veut temporaire lors d'une maladie ou d'un accident ou prolongée dans le temps – parfois jusqu'au décès, quand il s'agit d'une condition chronique, permanente ou tout simplement du vieillissement normal. Veulent-elles faire et assumer tout ce qui leur est demandé, directement ou indirectement ? Ont-elles le CHOIX de dire « Non merci ! » ou « Ici s'arrête ce que je veux ou peux faire » ? Est-ce

un CHOIX réel si des alternatives véritables n'existent pas ou si peu ?

avec de lourdes responsabilités

Toutes les études sur les impacts de ces responsabilités sur la vie personnelle et professionnelle des aidantes font le même constat : une lourde tâche pour les aidantes avec de multiples conséquences sur le plan de la santé, des relations et financier. Devant la lourdeur accumulée de cette aide, 20 à 40 % des aidantes vivent de la détresse et de l'épuisement, en plus de problèmes de santé physique, à cause du poids de la prise en charge, principalement celui de la responsabilité. Plusieurs se demandent quelle sera leur responsabilité si l'une de leurs décisions a pour conséquence la détérioration de la santé de leur proche ou cause son décès ? Même si, légalement, elles ne sont pas tenues responsables², comment le perçoivent-elles ?

et prises pour acquises !

Même si les aidantes disent que la situation du réseau de la santé ne guide pas leur décision d'aider leur proche, elle n'en a pas moins des effets, souvent négatifs, sur leur travail d'aide et de soins. Actuellement, les décisions de la part des personnes aidées et des aidantes se prennent souvent dans une logique de polarité :

- ou accepter la prise en charge d'un proche en institution (même si le service laisse souvent à désirer, surtout pour les personnes en soins prolongés) et avoir peu ou pas de prise sur les décisions;
- ou garder la personne à son domicile tout en assumant l'entière responsabilité, avec l'aide ou non de sa famille, et peu de services du réseau de la santé.



N'y a-t-il pas lieu de trouver des compromis entre « services publics mur à mur » et « prise en charge intégrale par les femmes de la famille » ? Ne peut-on construire un ensemble de services, avec les personnes ayant besoin de soins et leurs aidantes, tout en assurant la pérennité du système, il va sans dire ? Car ne l'oublions pas, la prise en charge par les aidantes des proches à leur domicile désengorge le système de santé, ce qui diminue les coûts en personnel, en matériel et en immobilisation.

Des recommandations POUR les aînés et leurs aidantes

Depuis la mise en place du virage ambulatoire, avec lequel l'Afeas est en accord si les ressources sont au rendez-vous, l'ampleur des responsabilités dévolues aux femmes de la famille et du voisinage augmente toujours 13 ans plus tard. Plus de 90 % des personnes âgées vivent à leur domicile ou en résidence pour personnes autonomes, nous dit la ministre des Finances du Québec lors du dépôt du budget 2007. Seulement

3 % des aînés sont en CHSLD. Les CSSS, volet CLSC, donnent des services à 7 % des personnes âgées. Les familles, quant à elles, donnent 80 % des soins aux personnes âgées.

Pour **assumer** ces responsabilités, les femmes prennent des jours de travail, de maladie ou une partie de leurs vacances. Elles réduisent leur temps de travail accusant ainsi une perte de revenu. Pour dispenser cette aide à leurs proches, elles s'appauvrissent au moment de cette aide et, conséquemment, lors de leur retraite. À l'instar des mères, comment la société québécoise et son gouvernement les soutiennent-elles ?

Avec les années, l'Afeas témoigne que les aidantes DOIVENT :

- être RECONNUES dans leur rôle et responsabilités;
- pouvoir faire des CHOIX, donc avoir accès à des alternatives viables et fiables;
- conséquemment, être SOUTENUES FINANCIÈREMENT lorsqu'elles donnent des soins à leurs proches.

Plus précisément, l'Afeas demande :

Une terminologie adéquate – Pour l'Afeas, les aidantes ne sont pas « naturelles », ce rôle n'étant pas inné mais plutôt « culturel », et ne sont pas des « soignantes ». En faisant évoluer le langage vers les soignantes, les aidantes se retrouvent nécessairement et peut-être obligatoirement à poser, sans le vouloir, des gestes professionnels.

Des services de santé et des services sociaux adéquats et suffisants – L'Afeas demande de mettre en place des services de santé et des services sociaux adéquats et suffisants : une Politique de soutien à domicile, instaurée de façon uniforme dans toutes les régions, financée adéquatement, prenant en compte la présence des aidantes,

tout en informant les aînés et leur famille des services disponibles et de la façon de s'en prévaloir.

Des mesures de reconnaissance économiques tangibles – L'Afeas demande de mettre en place des mesures de reconnaissance financière et fiscale pour les aidantes dans leur travail, notamment une prestation québécoise d'aide aux proches (similaire à la prestation de maternité), des crédits d'impôt remboursables pour les aidantes quel que soit le lieu de résidence de la personne aidée et des crédits de rentes pour les aidantes qui se retirent temporairement du marché du travail.

Une analyse différenciée selon les sexes – L'Afeas demande que toutes les instances concernées par les services aux personnes âgées utilisent, de façon systématique, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour orienter et évaluer toute recommandation, mesure, programme, politique et loi afin de vérifier les possibles impacts négatifs sur l'un ou l'autre sexe, tant pour les aidé-e-s que pour les aidantes.

Cependant, l'Afeas fait une MISE EN GARDE IMPORTANTE. Ces demandes ne constituent, en aucun cas, une justification pour obliger les familles, donc les femmes, à prendre en charge leurs proches.

Les suites de cette consultation

Impossible dans le cadre de cet article de faire une analyse exhaustive du rapport de la consultation et des mesures annoncées dans le budget 2008. Les remarques qui suivent sont donc plutôt impressionnistes.

La ministre des Aînés et ses deux coprésidents ont rendu public, le 5 mars dernier, le rapport de la consultation intitulé *Préparons l'avenir pour nos aînés*. Les pistes de solutions suggérées par le rapport sont regroupées sous trois thèmes : (1) les besoins des

(suite en page 20)

personnes aînées et de leurs proches, (2) renforcer la place des aînées dans la société québécoise et (3) agir en prévention. Le premier thème souligne qu'il faut répondre aux besoins des aînées et de leurs proches en favorisant d'abord le maintien à domicile pour ceux qui le souhaitent. Pour atteindre cet objectif, il est suggéré de mieux soutenir les proches aidants³. Cependant, il n'est pas mentionné que les services publics se doivent de donner les services nécessaires aux aînées qui font le choix de rester chez eux. Le réseau de la santé verra-t-il dans cet objectif une façon d'obliger les aidantes à prendre en charge leurs proches ? Le budget 2008 a annoncé 400 millions de dollars sur cinq ans pour le maintien à domicile.

Comment cet argent neuf, 80 millions de dollars par année, sera-t-il investi ? Répondra-t-il vraiment aux besoins des aînées à domicile ? Aidera-t-il les aidantes ? Préparer l'avenir de nos aînées ! Oui certainement, mais surtout agir dès aujourd'hui pour ceux qui sont là !

Hélène Cornellier

*Coordonnatrice du plan d'action
et des communications*

1. Le terme féminin, *aidantes*, englobe dans cet article le masculin, *aidants*, pour rendre justice aux femmes qui, à 80 %, fournissent, sans rémunération, le travail d'aide et de soins nécessaire à leurs proches.

2. Depuis la réforme de 2004, le *Code des professions* stipule, aux articles 39.6 et 39.7, que les soins donnés aux enfants ou à un proche en perte d'autonomie ne sont pas des activités professionnelles. Ces articles évitent aux aidantes d'être poursuivies pour « pratique illégale » de la médecine ou de la profession d'infirmière. Par ailleurs, ils ne les mettent pas à l'abri de poursuites en responsabilité civile de la part de l'aidé-e, d'un membre de la famille ou d'une plainte d'un-e professionnel-le de la santé. Une inquiétude qui peut ajouter au stress de la tâche elle-même.

3. Ministère de la Famille et des Aînées, *Dépôt du rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînées*, Communiqué de presse, 5 mars 2008. Pour lire le communiqué : www.mfa.gouv.qc.ca – section « Aînées ». Voir aussi le communiqué du 19 mars 2008 et le document Pdf sur les actions du gouvernement pour les aînées.

Relais-femmes et le Centre de formation populaire lauréats du prix « Initiative gagnante » pour le Régime de retraite à financement salarial

Comptant environ 120 000 salariées-es, les organismes communautaires, les groupes de femmes, les coopératives et entreprises d'économie sociale constituent un important secteur d'emplois au Québec. Au cours des prochaines années, à l'instar des autres secteurs d'emplois, le secteur de l'action communautaire et de l'économie sociale devra faire face au départ massif à la retraite des membres de la génération des *baby-boomers*. Une fois à la retraite, nombre d'entre eux n'auront d'autres ressources financières que les régimes publics, les confinant ainsi à un revenu sous le seuil de la pauvreté. Se posera alors le défi de la relève dans ce secteur d'activité.

Préoccupés fortement par ces questions, le Centre de formation populaire (CFP) et Relais-femmes, en collaboration avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, amorçaient, il y a maintenant cinq ans, un ambitieux projet de mettre sur pied un régime de retraite à l'intention des travailleuses et des travailleurs de ce secteur.

Les promoteurs du projet se sont engagés, dans un premier temps, à réaliser auprès d'environ 5 000 groupes communautaires dans l'ensemble du Québec, une recherche-action d'envergure qui visait à mieux connaître l'état des conditions de travail et, ainsi, être en mesure de proposer des alternatives en matière d'avantages sociaux, notamment par la mise en place d'un régime de retraite.

Conçu en étroite collaboration avec des représentants-es de plusieurs regroupements nationaux, ce régime de retraite vise à permettre aux organisations et à leurs salariées-es d'améliorer leurs conditions de travail et ainsi éviter que ces personnes ayant œuvré toute leur vie pour la dignité, les droits des individus et des collectivités, ne se retrouvent pas elles-mêmes pauvres une fois à la retraite. Il se veut un régime adapté aux réalités diverses des organisations, attractif pour la relève et respectueux de nos valeurs et de nos pratiques démocratiques.



Pauline Cournoyer, travailleuse à Relais-femmes, avec le prix du CSMO-ÉSAC.

Somme toute, la mise en place de ce régime de retraite constituera un élément structurant de développement durable du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale et Action communautaire, communiqué du 22 mai 2008.

La relève dans les groupes de femmes

mieux comprendre les attentes et les perspectives des jeunes travailleuses

Dans le cadre de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes¹ sur le mouvement des femmes québécois, notre équipe est responsable du volet intitulé « Les modes d'organisation et les pratiques du mouvement des femmes ». Dans ce cadre, nous avons mené une recherche sur les jeunes travailleuses au sein du mouvement des femmes. Dans le texte qui suit, nous souhaitons partager avec vous quelques-uns de nos résultats.

Le contexte de la recherche

À l'instar de l'ensemble du marché de l'emploi, le mouvement des femmes fera face à une pénurie de la main-d'œuvre d'ici une dizaine d'années. Cette perspective incite les groupes de femmes à se questionner sur leur capacité d'attraction et de rétention d'une relève, alors que les organisations publiques ou parapubliques constituent des pôles d'attraction importants en raison des meilleures conditions de travail. Par ailleurs, le mouvement des femmes québécois se retrouve à un moment charnière de son évolution, notamment en raison de la réorganisation administrative et sociale de l'État, de la professionnalisation croissante des militantes et des groupes et de la diversification des courants de pensée féministes.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de mieux connaître les attentes et les besoins des jeunes travailleuses féministes, afin de développer des pistes de réflexion et d'action favorisant une meilleure intégration et la rétention des jeunes travailleuses dans les organismes de femmes ainsi qu'un renouvellement des pratiques féministes au sein de ces organisations.

La recherche exploratoire que nous vous présentons a été initiée à la suite de la demande de jeunes travailleuses du mouvement des femmes. Elle vise à cerner les défis que pose la relève dans les groupes de femmes québécois et à identifier des pistes de réflexion et d'action favorisant une meilleure intégration et le maintien en poste des jeunes salariées. Elle vise aussi à mieux saisir la nature de l'engagement des jeunes travailleuses et les écarts entre leurs attentes et les expériences vécues au sein des groupes.

En fonction de l'expérience qui nous a été rapportée par de nombreuses travailleuses dans les organisations féministes notre *a priori* est que les jeunes travailleuses souhaitent participer activement à la création et au développement du mouvement des femmes et non pas seulement à sa consolidation et à sa reproduction. Toutefois, elles seraient nombreuses à percevoir chez les groupes de femmes un certain conformisme et une stagnation de pratiques qui se heurteraient à la créativité, aux valeurs et aux attentes des jeunes féministes.

La méthodologie

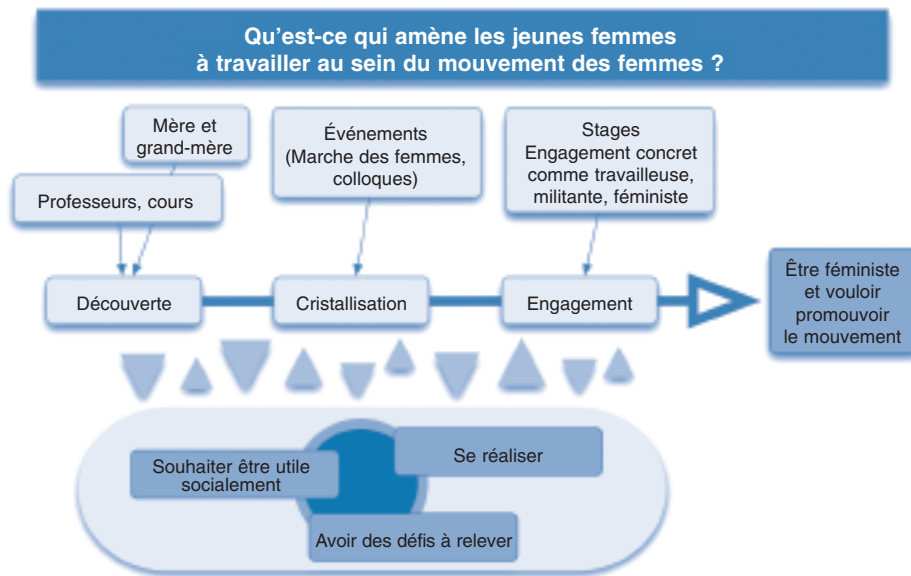
S'appuyant sur le développement collectif des connaissances, la méthodologie utilisée dans cette recherche est un mode de partage des connaissances qui favorise une plus grande appropriation des savoirs générés par la recherche. Les participantes deviennent des cochercheuses et sont impliquées dans la synthèse et dans l'analyse de leur expérience conjointement avec l'équipe de recherche. Notre équipe de cochercheuses² est composée de neuf travailleuses salariées, âgée de 20 à 35 ans et engagées dans une organisation féministe depuis au moins deux ans. Elles proviennent de différents groupes de femmes et de divers champs d'intervention, favorisant ainsi la pluralité des regards. C'est leur point de vue en tant que jeunes salariées qui nous intéresse et non celui plus officiel des groupes où elles travaillent.

Le parcours des cochercheuses

Les jeunes femmes nous ont témoigné de ce qui les avait amenées à travailler dans un groupe de femmes. La découverte, la cristallisation et l'engagement représentent une séquence de moments ayant eu une influence sur leurs motivations à promouvoir le mouvement des femmes (voir la figure). Ces moments peuvent s'inscrire dans une linéarité temporelle, sans toutefois exclure une circularité dans leur intégration et dans leur interprétation. Les jeunes femmes ont aussi souligné que l'importance d'être socialement

(suite en page 22)

(suite de la page 21)



engagées, d'avoir des défis à relever et de se réaliser dans leur travail, a eu un impact sur leur désir de travailler au sein d'un groupe de femmes.

Être femme et féministe

Au fil des rencontres, la question « qu'est-ce qu'être une femme ? » a émergé. Dans leurs perceptions, la définition « d'être femme » est en construction constante, contrairement aux images véhiculées qui sont plus extrêmes et plus stéréotypées. Toutes nos cochercheuses se disent féministes. Pour elles, il est plus difficile d'être à la fois femme et féministe, puisque ça implique une vision critique, une capacité d'analyse et des questionnements, par exemple sur la cohérence entre les différentes sphères de leur vie et leurs valeurs féministes. Ainsi, être femme et féministe demande beaucoup de force, car il faut prendre position, se questionner par rapport à l'image de la femme qui est véhiculée et à la pression sociale de se conformer à cette image.

Le plafonnement

L'idée du « plafonnement », réel ou anticipé, est apparue à plusieurs reprises dans les propos des cochercheuses. Celles-ci soulignent le problème de l'égalité ou de l'identité des statuts qui se manifeste par la non-reconnaissance de leur scolarité, alors que les générations les ayant précédées ont beaucoup travaillé sur l'accès aux études supérieures. Les jeunes femmes soulèvent aussi la non-reconnaissance de l'expérience acquise dans d'autres groupes de femmes. Même si elles ont déjà travaillé ailleurs, elles se sentent « nouvelles » et « jeunes » très longtemps, parfois jusqu'à ce qu'une autre jeune nouvelle arrive.

« Des fois ça prend la venue d'une autre nouvelle travailleuse pour t'enlever ton étiquette de jeune travailleuse... »

Le plafonnement est aussi lié au besoin de nouveaux défis. Bien qu'elles considèrent œuvrer dans un milieu leur permettant de développer leur potentiel, il y a présence de la routine, des craintes ou des résistances face à l'innovation et parfois face aux questionne-

ments. Elles se trouvent devant la perspective d'une absence de défi à moyen terme. Enfin, bien qu'elles soulignent l'autonomie, la créativité et la souplesse présentes dans leur milieu de travail, elles déplorent le haut de l'échelle salariale qui est rapidement atteint et l'absence d'avantages sociaux, notamment d'un fonds de retraite. Pour certaines, il leur faut deux emplois pour arriver et payer leurs dettes d'étude.

L'enfermement ou le « cloître moderne »

Lors des rencontres, les cochercheuses ont identifié une certaine culture clanique des groupes de femmes en termes de normes implicites rigides, de langage spécialisé et de glorification du passé. Elles ont aussi nommé la place des non-dits qu'elles vivent comme une lourdeur : certains thèmes ne peuvent être abordés, par exemple les rapports de pouvoir. À l'intérieur de l'équipe, nous avons appelé ces éléments « l'enfermement », mais des cochercheuses ont utilisé l'expression de « cloître moderne ». Cet enfermement a des impacts sur le mouvement : une institutionnalisation, une sclérose, une autosuffisance et un repli sur soi.

« [...] quand j'arrive avec mes nouvelles idées, bien c'est ça, on trouve ça bien mignon parce que ça fait 40 fois qu'on la ramène. Bien oui, mais pourquoi ça fait 40 fois qu'on la ramène cette question-là ? Il y a un problème là. »

Si on vit dans le cloître, il est possible de le questionner de différentes manières. On peut ouvrir les portes du cloître et devenir une actrice de changement, ou encore sortir du mouvement et aller ailleurs. On peut également se conformer aux règles, parce que ce cloître représente une certaine forme de sécurité, de confort et de plaisir.

« Tu as une chance de pouvoir travailler à chaque jour en cohérence avec tes valeurs et avec ce qui nous allume. »

Des attentes des cochercheuses

Les cochercheuses souhaitent être reconnues pour leur contribution et leur individualité, leurs diplômes et leur expérience, avoir droit à des aspirations personnelles et professionnelles dans le groupe ou dans le mouvement. Elles apprécient l'espace qu'elles ont pour expérimenter et se développer et souhaiteraient avoir davantage de rétroaction sur leur travail.

« Il y a espace pour expérimenter, se développer, mais il y a un manque de reconnaissance, de rétroaction sur ce qu'on fait. »

Elles adhèrent à la cause des femmes et se sentent en cohérence avec leurs valeurs, mais elles veulent aussi une reconnaissance de leur apport singulier au sein du groupe dans les façons de faire, la diversité des opinions et les manières d'être féministe : il arrive qu'elles se sentent jugées comme si elles n'étaient pas de « parfaites féministes ». Elles veulent vivre un militantisme plus éclaté et ouvert à la créativité, à la spontanéité et à la diversité. Bref, elles veulent adhérer à la cause sans nécessairement fusionner avec elle.

La reconnaissance de leur capacité à jouer un rôle actif dans la reconstruction du mouvement et dans la redéfinition du féminisme leur est très importante et elles perçoivent une certaine résistance à reconsidérer des « dossiers déjà traités », et elles ont parfois l'impression de ne pas être écoutées. Elles souhaitent non seulement avoir l'espace pour remettre à jour certaines questions, comme le féminisme et la féminité, l'efficacité des modes de gestion ou la mixité, mais aussi pour pouvoir refaire le

débat. Elles désirent être entendues et considérées, même si elles sont jeunes.

« Il y a espace pour dire, on a des réunions d'équipe, mais on n'a pas toujours l'impression d'être écoutée. »

Les cochercheuses reconnaissent que les problèmes soulevés ne se retrouvent pas uniquement dans les groupes de femmes, mais selon elles ce qui est questionnant, c'est que ce soit justement présent dans ce milieu. En ce qui concerne les pistes à suivre, elles ont notamment nommé l'importance de diffuser et de discuter des résultats de cette recherche, non seulement auprès de leurs groupes de femmes, mais aussi auprès d'autres groupes qui n'étaient pas représentés dans les recherches. Nous en sommes rendues à cette étape.

Nous étudions actuellement la possibilité de rencontrer d'autres jeunes femmes travaillant dans des groupes de femmes en région, où le rapport au travail et à la diplomation n'est pas le même, afin de vérifier jusqu'à quel point ces réflexions sont propres à ce groupe de neuf jeunes femmes ou si elles peuvent être mises en dialogue avec d'autres réalités.

Johanne Saint-Charles^{4,6}
Marie Eve Rioux-Pelletier^{4,6}
Danielle Fournier^{5,6}
Lise Gervais^{5,6}

Pour écrire ce texte, nous nous sommes inspirées du résumé d'une présentation de notre recherche rédigé par madame France Tardif et nous l'en remercions.



1. Cette alliance regroupe quatre équipes de recherche, chacune portant sur un thème visant à mieux comprendre le mouvement des femmes québécoises dans sa mouvance en analysant ses pensées et ses pratiques. La recherche sur les jeunes travailleuses est financée par le Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQAM.
2. Avec ces travailleuses, un groupe de discussion a été formé et s'est réuni à six reprises pour une durée de trois heures. L'équipe de chercheuses s'est réunie après chacune de ces rencontres pour faire un retour et identifier des pistes pour la rencontre suivante. Chaque rencontre, enregistrée et retranscrite, a fait l'objet d'une analyse de contenu. Une septième rencontre s'est déroulée afin de valider l'analyse auprès des cochercheuses.
4. Membre du Département de communication sociale et publique et Centre interdisciplinaire de recherche sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE), Université du Québec à Montréal.
5. Membre de Relais-femmes.
6. Membre de l'Institut de recherche en études féministes (IREF), Université du Québec à Montréal.

*Le conseil d'administration et l'équipe de Relais-femmes
vous souhaitent de
super belles vacances !*

